

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT, le **PREMIER JUILLET**, les membres du **CONSEIL MUNICIPAL** ont été convoqués par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour délibérer sur les affaires ci-après :

	ÉLECTIONS
1	Installation du Conseil Municipal
2	Élection du Maire
3	Détermination du nombre d'adjoints
4	Élection des adjoints
5	Charte de l'élu local

L'AN DEUX MILLE VINGT, le **QUATRE JUILLET, à 10 heures**, les membres du Conseil Municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 34, à l'Hôtel de Ville, en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 29/06/2020.

ÉTAIENT PRESENTS : Monsieur ; mesdames et messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Jean-Pierre CAZES, Josie BAYLE, Charles MARBOT, Joaquina WEINBERG, Christian BORDENAVE, Marie-Lise POTRON, Eric PROLA, Fatiha BANCAL, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN, Marc LETURGIE, Marie LASSERRE, Christophe DAVID-BORDIER, Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Marion CHAMBERON, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Alain PLAZZI, Corinne GONDONNEAU, Alain BANQUET, Hélène LEHMANN, Adib BENFEDDOUL, Jacqueline SIMONNET, Paul FAUVEL, Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Lionel FREL, Robert DUBOIS, Catherine DETTWEILER.

ABSENTS EXCUSES : Fabien RUET a donné délégation à Hélène LEHMANN

M. BORDENAVE : « Bonjour à toutes et bonjour à tous. Nous allons commencer cette séance d'installation du nouveau Conseil Municipal et surtout du nouveau maire de Bergerac.

Je souhaite, avant d'entamer les opérations officielles, dire un petit mot personnel à la place où je suis. Outre le privilège, je m'en serais peut-être passé, qui m'est donné d'être le doyen de cette noble assemblée, il s'agit pour moi d'un moment particulièrement important et plein d'émotions, de présider un instant, un instant seulement, cette séance du Conseil Municipal. Je dirais une transmission et double émotion.

La première, parce que Daniel GARRIGUE vient de me transmettre son dernier témoin officiel, et m'asseoir un moment à cette place que vous avez occupée pendant 20 ans, me renvoie avec une certaine nostalgie à tout ce que nous avons vécu et partagé ensemble depuis 1995, d'abord comme directeur des Services Techniques de cette Ville, puis comme élu à vos côtés lors de notre dernier mandat. Je suis fier et heureux de vous avoir accompagné. Je suis fier et heureux d'avoir beaucoup appris à vos côtés. Dans un seul but, servir l'intérêt général, l'intérêt public pour tous les Bergeracois. Je profite de cette tribune qui m'est offerte pour vous remercier très sincèrement de toute la confiance que vous m'avez témoignée, et ceci restera pour moi un souvenir exceptionnel de ma carrière professionnelle, politique et je dirais même personnelle. Merci Daniel.

Deuxième émotion, aussi, parce que je vais maintenant procéder aux opérations préalables à l'élection du prochain maire de notre belle Ville. Vous savez tous combien je me suis engagé dans cette campagne, certainement trop longue, difficile, mais riche et combien passionnante, surtout avec le résultat que vous connaissez pour notre équipe « une énergie nouvelle ».

C'est donc avec joie et fierté que je vais passer dans un moment le témoin au futur maire de Bergerac, qui conduira le destin de notre belle cité pour les 6 ans à venir.

Je vous remercie de votre attention et nous allons passer maintenant à l'élection du Maire.

Je commence par l'appel nominal. Je vais vous citer les présents. »

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. BORDENAVE : « Pour cette séance, nous désignons un secrétaire de séance. S'il en est d'accord, il s'agira d'Alain BANQUET, s'il accepte cette mission particulière.

Dossier numéro 1 de ce Conseil Municipal, installation du Conseil Municipal, que je préside. »

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL PRESIDEE PAR LE MAIRE SORTANT

M. BORDENAVE : « En vertu des articles L2121-7, L2122-8, du Code Général des Collectivités Territoriales, la première séance du Conseil Municipal a été convoquée par Monsieur Daniel GARRIGUE, maire sortant. Cette séance est ouverte sous ma présidence, Christian BORDENAVE.

Suite aux résultats du scrutin du 28 juin 2020, et en application de l'article L270 du Code Electoral, sont installés, dans leurs fonctions de conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Jean-Pierre CAZES, Josie BAYLE, Charles MARBOT, Joaquina WEINBERG, Christian BORDENAVE, Marie-Lise POTRON, Éric PROLA, Fatiha BANCAL, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN, Marc LETURGIE, Marie LASSERRE, Christophe DAVID-BORDIER, Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Marion CHAMBERON, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Alain PLAZZI, Corine GONDONNEAU, Alain BANQUET, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Adib BENFEDDOUL, Jacqueline SIMONNET, Paul FAUVEL, Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Lionel FREL, Robert DUBOIS, Catherine DETTWEILLER.

Nous allons maintenant procéder à l'élection de Monsieur le futur Maire. »

ELECTION DU MAIRE PRESIDEE PAR LE DOYEN D'ÂGE DU CONSEIL MUNICIPAL

M. BORDENAVE : « En application des articles L2122-4 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire, je rappelle, est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Le Conseil Municipal va procéder à la constitution du bureau. Il est proposé de désigner en qualité d'assesseurs, traditionnellement les 2 plus jeunes élus, qui seront donc Marie LASSERRE et Paul FAUVEL. Vous me rejoindrez après pour les opérations de vote.

Il est fait appel à candidature. Qui veut se présenter à l'élection du Maire de Bergerac ? »

MME LEHMANN : « Bergerac avec Confiance ne souhaite pas présenter de candidat à l'élection du Maire de Bergerac car nous respectons le scrutin du 28 juin.

Il faut souligner par contre le contexte exceptionnel de cette élection en pleine crise sanitaire, avec un taux de participation historiquement bas, qui confirme malheureusement la crise de représentativité que connaît la France actuellement. Nous remercions d'autant plus les électeurs qui se sont déplacés et qui nous ont fait confiance. Et nous les assurons solennellement ce jour, de les représenter avec fidélité, loyauté et constance, jusqu'au bout de cette mandature, y compris Fabien RUET, absent exceptionnellement aujourd'hui, afin de préparer l'alternance pour 2026. Nous serons très attentifs aux décisions qui seront prises par cette nouvelle majorité, car l'urgence est là à Bergerac. D'abord sur le plan social et aussi sur le plan climatique. Et ce ne sont pas les mesurette annoncées cette semaine dans la presse qui pourront répondre à cette urgence. Il va falloir faire mieux que cela, beaucoup mieux que cela Messieurs Dames, et nous serons là pour vous le rappeler. Nous veillerons également à ce que les droits et l'expression des minorités soient respectés, dans un climat plus serein et avec plus de hauteur que pendant la campagne. Enfin, afin de retisser le lien avec tous les Bergeracois, sans discrimination et dans un esprit républicain, nous nous emploierons à être au plus près de leurs besoins, en proximité et en sincérité.

Vous l'avez compris, nous serons la voix des Bergeracoises et des Bergeracois qui ne vous ont pas choisis. Et parce que c'est le mandat qui nous a été confié, notre action sera constructive pour les habitants de notre commune. Cette commune, quoi que vous en pensiez, que nous avons en commun. Je vous remercie. »

M. BORDENAVE : « Merci Madame LEHMANN. Il n'y a qu'un candidat à l'élection de Maire de Bergerac. Donc on va procéder au vote. Je rappelle qu'on le réalise à bulletin secret. Vous aurez des papiers blancs où vous noterez le nom, ce sera également valable pour les adjoints après. Il y a un isoloir qui est mis à disposition si certains le souhaitent.

On va procéder au vote du Maire de Bergerac. Chaque élu marque sur le papier blanc le nom du maire qu'il souhaite. Après, vous venez à tour de rôle pour voter, je vais vous appeler pour que tout le monde vote. Allez-y, vous y allez et dans 30 secondes je vous appelle. »

Déroulement du vote

M. BORDENAVE : « J'appelle Marie LASSERRE et Paul FAUVEL à me rejoindre. Vous récupérez l'urne, s'il vous plaît. »

Dépouillement

M. BORDENAVE : « Nombre de conseillers présents, qui ont voté : 35, nuls : 2, blancs : 8.
A obtenu 25 voix Jonathan PRIOLEAUD, élu Maire de Bergerac.
(applaudissements)
Et je lui cède la présidence avec un grand plaisir. »

M. LE MAIRE : « Mesdames et Messieurs, bonjour à toutes et à tous.
Beaucoup d'émotion aujourd'hui, beaucoup d'émotion pour moi, beaucoup d'émotion pour mon équipe. Le moment que nous vivons aujourd'hui est un moment fort. C'est d'abord une émotion personnelle, parce que c'est le plus beau mandat, c'est le mandat de la proximité, c'est le mandat du contact, c'est le mandat de l'action concrète, des réalisations qui se voient, des réalisations qui se touchent. Et les Français restent attachés à la relation personnelle avec le Maire. Mais l'émotion que je ressens est aussi une émotion collective. Je veux m'adresser ici à l'ensemble de l'équipe qui se trouve autour de cette table. Je veux leur rendre un hommage pour la campagne qu'ils ont menée, sans compter leur temps ni leur énergie. Une énergie nouvelle. Nous avons partagé beaucoup d'émotions, de joies, parfois des difficultés, et nous avons connu des alliances contre nature. Aujourd'hui, j'ai l'impression de bien vous connaître, c'est pourquoi je peux vous dire que c'est une équipe qui a montré sa solidité, son engagement et qui, aujourd'hui, a hâte de mettre ses compétences et son énergie au service de notre Ville, vous pouvez avoir confiance.
A mes concurrents, je voudrais dire que la démocratie c'est le débat. Vous avez un rôle essentiel dans cette enceinte municipale. J'y veillerai particulièrement. Votre libre expression sera naturellement garantie et je peux vous assurer que je serai toujours attentif à vos remarques, à vos propositions, à vos critiques, même si je ne peux pas vous promettre de toujours suivre votre avis.
Je voudrais par ailleurs adresser un message particulier aux employés municipaux. Le principe de notre administration, c'est la continuité républicaine. Je sais que je pourrai compter sur le dévouement des agents municipaux, sur leur professionnalisme et sur leur expérience. Avec toute mon équipe municipale, nous sommes heureux et fiers de pouvoir travailler bientôt avec leur concours, à leurs côtés, dans le respect des prérogatives et des compétences de chacun.
Je souhaite remercier Daniel GARRIGUE, le maire sortant, pour son engagement, pour son travail. Et nous aurons à la fin de ce Conseil un moment privilégié à ses côtés. Je n'en dis pas plus et j'inviterai tout à l'heure Marc LETURGIE à me rejoindre à mes côtés.
Je voudrais à présent revenir sur la confiance que nous ont apportée les électeurs et les remercier pour leur vote, qui nous encourage dans nos grands objectifs : nous appuyer durablement sur l'alliance Ville-CAB pour soutenir l'activité économique et l'emploi et mener des projets structurants ; poursuivre la rénovation de notre Ville pour lui donner toute son attractivité et son panache ; améliorer le quotidien des Bergeracois en préservant la santé, la sécurité et le bien-être ; s'engager dans une démarche forte de transition écologique.
Et j'adresserai mes derniers mots à ceux qui vont désormais exercer à mes côtés les responsabilités municipale. La mairie, c'est le visage de la République dans une ville. C'est le lieu où flotte son drapeau et où s'inscrit sa devise : liberté, égalité, fraternité. Chacun d'entre nous est un représentant de notre bien commun le plus précieux, cette République avec ses lois et ses valeurs fondamentales. C'est une belle et grande responsabilité. N'oublions jamais que nous avons été élus pour servir et nous serons dignes de la confiance qu'ont placée en nous les électeurs Bergeracois.
(applaudissements)
Merci à toutes et à tous.
Nous allons reprendre l'ordre du jour. Dossier numéro 3 sur la détermination, oui, Monsieur FREL ? »

M. FREL : « Monsieur le Maire, permettez-nous de vous adresser nos félicitations pour votre élection. Nous en profitons aussi pour remercier les plus de 15 % d'électeurs bergeracois qui nous ont accordé leur soutien et leur scrutin lors des dernières élections. Nous saurons les représenter au sein de cette instance.
Les défis qui vous attendent sont nombreux. Nous vous encourageons et nous vous soutiendrons lorsque vous irez dans le sens de plus de justice sociale et lorsque vous engagerez la Ville sur la voie de la transition écologique. Nous serons aussi vigilants et nous agirons avec la même détermination lorsque vous vous écarterez de ce chemin. Plusieurs murs nous attendent. Le mur du réchauffement climatique et il vous faudra ici engager résolument la transition écologique de notre Ville pour la transformer, pour la rendre plus résiliente, pour qu'elle nous soit tout simplement vivable avec l'augmentation, année après année, inexorable des températures et leurs corollaires, la difficulté pour nous de les supporter, l'agriculture pour s'y adapter, et tant d'autres choses. Le mur aussi de la pauvreté. Je rappelle qu'à Bergerac plus de 20 % des personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, qu'il y a quasiment 10 % de chômeurs. Là aussi, il faudra s'engager résolument à agir et agir dans le sens d'un développement soutenable et durable pour redonner à long terme des perspectives d'avenir à tous les Bergeracois. Il vous faudra aussi renouer avec les Bergeracois. Renouer au moment où ils se détournent des urnes, le taux d'abstention très élevé ne peut que nous inquiéter. Retrouver un vrai dialogue avec les Bergeracois, faire en sorte qu'ils se sentent de nouveau réécoutés.
Ce sont ces défis qui vous attendent. Nous serons à vos côtés lorsque vous irez dans la bonne direction et nous vous rappellerons avec détermination, avec fermeté, lorsque vous vous écarterez du chemin que nous pensons bon pour Bergerac. »
(applaudissements)

M. LE MAIRE : « Merci Monsieur FREL. Monsieur FREL, je partage complètement votre vision des choses sur la transition écologique et vous verrez tout à l'heure, au moment du vote des adjoints, qu'il y aura un adjoint délégué à la transition écologique. Je sais que nous avons la même passion, la même détermination et que nous pourrions travailler ensemble. La main vous est tendue, nous n'étions pas sur les mêmes listes, nous n'avons pas eu les mêmes électeurs au premier et au second tour, ce qui est certain c'est que demain nous devons toutes et tous travailler ensemble dans la même direction et dans l'intérêt des Bergeracoises et des Bergeracois. Vous pouvez me faire confiance, mon bureau vous sera ouvert, et l'ensemble des élus travailleront à vos côtés. Monsieur DUBOIS ? »

M. DUBOIS : « Monsieur le Maire, je vous ai félicité comme il se doit le soir de l'élection, mais je pense que vous commencez mal votre mandat. En effet, si j'en crois vos déclarations dans la presse et au Président de la CAB, Monsieur DELMARES, vous déclarez vouloir travailler avec tout le monde sauf le Rassemblement National. Je vous rappelle que vous avez été élu avec 39 % des voix de 40 % d'électeurs. A méditer ! En rejetant les élus du Rassemblement National, qui sont des élus à part entière tout comme vous, vous rejetez une partie de la population de Bergerac, plus de 10 % de 40 % d'électeurs bien sûr, alors que vous vous devez d'être le Maire, comme vous l'avez dit tout à l'heure, de tous les Bergeracois, sans distinction. Je vous demande de me rassurer sur ce point et de rassurer les électeurs qui nous ont fait confiance et que je remercie. Toutefois, nous serons une opposition constructive et attentive dans l'intérêt de tous. Je vous remercie. »

M. LE MAIRE : « Monsieur DUBOIS, je ne suis pas le Maire d'un parti, je suis le Maire de tous les Bergeracois. Quant au Rassemblement National, nous ne partageons pas les mêmes idées, nous ne partageons pas les mêmes valeurs, et je ne souhaite pas partager avec eux un positionnement au bureau de l'Agglomération. Nous avons des maires de l'Agglomération qui souhaitent travailler, qui ont des idées, qui ont des valeurs auxquelles je souscris, mais en aucun cas en celles du Rassemblement National. Vous serez dans l'opposition, certes si vous avez des idées vous pourrez les transmettre et nous pourrions travailler dessus, mais en tout cas vous ne serez pas, en tout cas pour ma part, membre du bureau de l'Agglomération.
(applaudissements)

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ?

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS PRESIDEE PAR LE MAIRE

M. LE MAIRE : « Donc dossier numéro 3, détermination du nombre d'adjoints. Je vous propose 10 adjoints, comme c'est le cas aujourd'hui.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? C'est adopté. »

ELECTION DES ADJOINTS PRESIDEE PAR LE MAIRE

M. LE MAIRE : « Election des adjoints, dossier numéro 4. Je rappelle que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, parmi les membres du Conseil Municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à 1. Si après 2 tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, les candidats de la liste ayant obtenu et ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Il a été fait un appel à candidature à l'ensemble des têtes de listes et une liste est présentée.

Nous allons donc remettre les bulletins de vote à l'ensemble des élus.

Liste proposée : Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE, Éric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérard TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN, Christophe DAVID-BORDIER, Marion CHAMBERON, Alain BANQUET.

L'urne va passer.

Je vais demander de nouveau aux 2 assesseurs, Marie LASSERRE et Paul FAUVEL, de bien vouloir venir dépouiller s'il vous plaît. »

Dépouillement

M. LE MAIRE : « Merci à tous les 2.

La liste des 10 adjoints :

Pour : 25

Contre : 10.

Je félicite les 10 nouveaux adjoints de la Ville de Bergerac.

(applaudissements)

Avant de passer au point suivant qui est la charte de l'élu local que je dois vous lire, je souhaite vous donner quelques précisions sur les délégations des différents élus. Je signerai l'arrêté des délégations dès lundi matin en mairie.

Laurence ROUAN, première adjointe, déléguée à la culture, aux manifestations de la Ville et à la communication ;
Charles MARBOT, délégué aux solidarités, aux personnes à mobilité réduite ;
Josie BAYLE, déléguée au commerce ;
Éric PROLA, délégué à l'emploi, à la formation, à l'insertion et au tiers lieu ;
Marie-Lise POTRON, déléguée à l'éducation ;
Gérald TRAPY, délégué à la vie associative, aux manifestations des associations, et à la protection animale ;
Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN, déléguée aux élections, à l'état civil, à la santé publique, aux anciens combattants ;
Christophe DAVID-BORDIER, délégué aux sports et aux équipements sportifs ;
Marion CHAMBERON, déléguée aux finances ;
Alain BANQUET, délégué au développement durable, à la transition écologique, et aux circuits courts.
Voici pour les 10 adjoints.

Les autres élus :

Christian BORDENAVE sera délégué à l'urbanisme ;
Jean-Pierre CAZES, délégué à l'économie, au tourisme et à la régie autonome d'abattage du Bergeracois ;
Joaquina WEINBERG, déléguée à la jeunesse, au programme de réussite éducative, aux droits des femmes et à l'égalité ;
Fatiha BANCAL, déléguée à la politique de la ville et au logement social ;
Marc LETURGIE, délégué à la gestion des milieux aquatiques, à l'agriculture et à la viticulture ;
Marie LASSERRE, déléguée à la culture, aux animations, également au commerce ;
Florence MALGAT, déléguée au commerce, aux taxis, au fleurissement du centre-ville ;
Joël KERDRAON, délégué aux seniors, aux solidarités, à la sécurité routière ;
Marie-Hélène SCOTTI, déléguée à l'éducation, au centre social ;
Stéphane FRADIN, délégué à la cuisine centrale, au numérique et à l'informatique ;
Michaël DESTOMBES, en qualité de rapporteur général du budget, délégué aux commissions de sécurité et aux travaux et aux sports ;
Farida MOUHOUBI, déléguée à la solidarité, aux personnes à mobilité réduite, à l'accessibilité ;
Alain PLAZZI, délégué aux travaux, à la propreté, aux commissions de sécurité ;
Corine GONDONNEAU, déléguée à l'emploi, aux seniors.
J'ai donné les termes génériques, il y aura plus de compléments dans l'arrêté municipal qui sera pris lundi.
Je passe à la lecture de la charte de l'élu local. »

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

M. LE MAIRE : « 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Je rappelle à l'ensemble des conseillers municipaux, vous aviez sur votre table l'enveloppe vous invitant au prochain Conseil Municipal qui aura lieu dans cette même salle, vendredi 10 juillet à 18h, je vous remercie d'être présents.

J'informe également les élus, qu'après ce Conseil Municipal, nous donnons rendez-vous aux 35 élus dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville pour les photos officielles.

Avant de conclure ce Conseil Municipal, je souhaite rendre un hommage particulier à Daniel GARRIGUE. Monsieur Daniel GARRIGUE, si vous souhaitez venir à mes côtés s'il vous plaît. Marc LETURGIE, s'il te plaît, si tu peux venir à mes côtés également.

Daniel, merci pour tout ce que vous avez pu faire pour la Ville de Bergerac, pour les équipes successives, toutes celles qui ont œuvré à vos côtés pour que Bergerac soit aujourd'hui une belle ville, dans laquelle j'ai souhaité m'investir. Et puis j'ai souhaité qu'on puisse vous rendre un hommage appuyé et qu'on puisse vous remettre la médaille de la Ville. Qui mieux que celui qui est avec vous depuis le début, qui a partagé avec vous l'ensemble des mandats, qui mieux que Marc LETURGIE pour faire le discours avant de remettre la médaille. »

M. LETURGIE : « Merci. Je l'ai écrit parce que je ne voudrais pas que Laurence ou Jonathan me disent : Marc, c'est trop long, c'est trop long. Donc je vais être plutôt bref.

Cher Daniel GARRIGUE, il revenait à notre collègue Christian BORDENAVE, doyen de cette assemblée, de présider cette installation de Jonathan PRIOLEAUD dans le fauteuil de Maire de Bergerac. Mais en tant que doyen des équipes municipales que tu as conduites depuis 1995, notre nouveau Maire m'a demandé au titre de mon ancienneté à tes côtés, à la mairie de Bergerac, de m'adresser à toi au nom de cette nouvelle Municipalité. C'est donc à ce titre que je vais, non pas faire un inventaire détaillé de tous les dossiers que nous avons ouverts, de tous les projets que nous avons échafaudés, de tous les chantiers que nous avons entrepris, de toutes les réalisations que nous avons accomplies sous ta conduite, il me faudrait trop de temps et je n'ai pas ton talent pour écrire un livre. Je veux simplement, avec ces quelques mots, te dire toute notre reconnaissance et te remercier de tout le temps que tu as consacré, sans compter, au service de Bergerac, à travers certes tes mandats de Maire mais aussi de conseiller général et de député. 30 années au service des Bergeracois, ce n'est pas tout à fait rien.

Depuis 1995, année où nous sommes arrivés pour la première fois aux affaires municipales, nous avons tous eu plaisir à travailler ensemble. Tu nous as fait partager tes engagements forts et nous a confortés dans l'éternelle volonté de tirer Bergerac vers le haut. Pour ne pas être trop long, je soulignerai juste l'empreinte humaine que tu nous laisses, celle d'un homme intègre, honnête jusqu'au bout des ongles, juste, droit, viscéralement attaché à ses convictions de gaulliste social, humain sous toutes ses coutures, malgré quelques fois des envolées oratoires qui pouvaient surprendre celui ou celle qui ne le connaissait pas. Toujours prêt à défendre les plus modestes, les plus humbles, les causes justes et parfois a priori perdues, tu t'es attaché à nous montrer que Bergerac c'était d'abord les Bergeracois, et qu'en acceptant la charge d' élu à tes côtés nous étions d'abord à leur service et qu'il ne pouvait pas y avoir de choix décisif sans débat et sans dialogue. Pour ce parcours exemplaire, merci Monsieur GARRIGUE, merci cher Daniel. »

(applaudissements)

M. GARRIGUE : « Monsieur le Maire de Bergerac, cher Jonathan, cher Marc, chère Laurence, et tous, je suis extrêmement touché parce que c'est vrai que la médaille de la Ville je l'ai remise à un certain nombre de personnes. Je ne m'attendais pas du tout à ce qu'on me la remette. Donc ça me touche profondément et elle sera en bonne place chez nous.

Je voudrais simplement dire que j'ai rendu hommage aux élus, aux services de la Ville ; je voudrais aussi remercier l'ensemble des Bergeracois, parce que c'est vrai que toutes ces années beaucoup de choses ont été partagées. Il y a eu des affrontements, il y a eu des débats, mais aujourd'hui je suis vraiment très heureux de rester à Bergerac et de partager la vie de mes concitoyens et de cette Ville.

Je voudrais juste faire une petite précision, je ne suis pas un gaulliste social, je suis un gaulliste de gauche. Ce n'est pas qu'une nuance ! »

(applaudissements)

M. LE MAIRE : « Est-ce qu'il y a des interventions ? Ce Conseil Municipal du 4 juillet est clôt.

Je vous remercie chers collègues d'avoir été présents aujourd'hui.

Je remercie les Bergeracois présents dans le public et je remercie toutes celles et ceux qui, tout au long du mandat, vont nous accompagner, vous nous aider et vont permettre à Bergerac de gagner en attractivité, en économie et en emplois. Merci. »

(applaudissements)

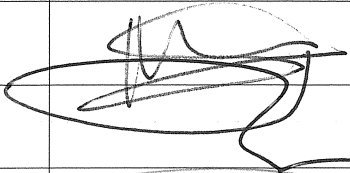

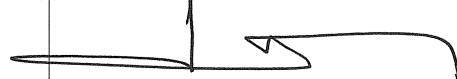
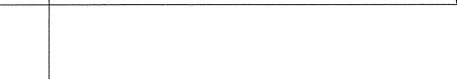
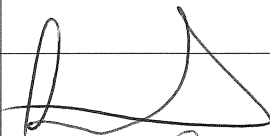
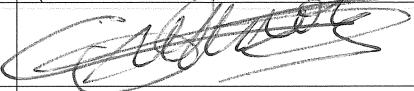
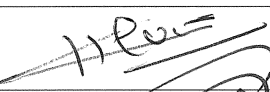
La séance est levée à 11h10.

Le Maire,

Jonathan PRIOLEAUD	
--------------------	---

Les Conseillers Municipaux,

Laurence ROUAN	
Jean-Pierre CAZES	
Josie BAYLE	
Charles MARBOT	
Joaquina WEINBERG	
Christian BORDENAVE	
Marie-Lise POTRON	
Eric PROLA	
Fatiha BANCAL	
Gérald TRAPY	
Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN	
Marc LETURGIE	
Marie LASSERRE	
Chrisophe DAVID-BORDIER	
Florence MALGAT	
Joël KERDRAON	
Marie-Hélène SCOTTI	
Stéphane FRADIN	
Marion CHAMBERON	

Michaël DESTOMBES	
Farida MOUHOUBI	
Alain PLAZZI	
Corinne GONDONNEAU	
Alain BANQUET	
Hélène LEHMANN	
Adib BENFEDDOUL	
Jacqueline SIMONNET	
Paul FAUVEL	
Christine FRANCOIS	
Julie TEJERIZO	
Lionel FREL	
Robert DUBOIS	
Catherine DETTWEILER	